



F. Caille/frederic.caille@univ-smb.fr

Connaissance et Compréhension du Monde Contemporain 2022-2023

Exercice de commentaire critique d'actualité juridique (étudiant(e)s master MDJ) et compléments bibliographiques généraux du cours

L'exercice proposé par le présent contrat pédagogique s'inscrit dans le cadre du renforcement de la « culture juridique » telle que prévue dans le grand oral d'admission aux écoles nationales des barreaux depuis octobre 2016, renforcement auquel participent l'ensemble des séances et éléments documentaires du cours lui-même. Bien qu'il soit impossible d'en proposer une délimitation univoque et très précise, il est convenu que la « culture générale juridique » recouvre l'ensemble des connaissances socio-historiques permettant de replacer les grands concepts et orientations du droit contemporain dans le contexte (social, culturel, politique) et les problématiques (philosophiques, idéologiques, scientifiques) qui permettent d'éclairer pour tout ou partie leur création, leur évolution et l'étendue de leurs applications.

Il est également admis qu'une présentation réflexive, élargie, critique et argumentée de points ou de faits juridiques d'actualité est un support pertinent d'exercice et donc d'évaluation de la dite « culture juridique », notamment en ce qu'elle touche à la « culture civique » de la citoyenne et du citoyen et à la vie de la République en général.

L'exercice est proposé sous la forme d'une intervention orale de 10 minutes portant sur un point d'actualité, une controverse, une « notion-vocabulaire » de la vie juridique contemporaine.

L'intervention comportera :

- Un titre explicite et problématisé.
- Une brève introduction présentant le sujet et ses enjeux.
- Les éléments discutés pourront être pour partie des éléments de droit positif mais ne devront pas s'y limiter. Il ne s'agit pas de donner une analyse doctrinale mais de proposer une argumentation orientée vers la création juridique et ses enjeux, les controverses qui peuvent y être associées, les interactions observables avec des dynamiques socio-culturelles récentes ou plus anciennes, leur renouvellement, leur permanence.
- Les grandes lignes du propos (c'est-à-dire quelques éléments de problématiques ou un plan sommaire), éventuellement appuyées sur quelques références (liens internet ou autres), seront présentées sur une page comportant le nom de l'étudiant(e) effectuant la présentation.
- Cette page sera communiquée au responsable du cours pour diffusion préalable à l'ensemble du groupe si possible 72 heures minimum avant la présentation orale, afin que les membres du groupe puissent y réfléchir et apporter quelques éléments d'approfondissement du débat qui sera ouvert ensuite.
- Il est conseillé bien entendu d'avoir rédigé l'essentiel de l'intervention, comme le font les chroniqueurs radio pour leurs « billets » par exemple. Il est possible de citer de brefs extraits d'articles de journaux, interventions, etc. ou autres.

Du point de vue plus large de la « culture générale juridique » on peut conseiller bien entendu le site de l'émission « Esprit de justice » d'Antoine Garapon :

<https://www.franceculture.fr/emissions/esprit-de-justice-antoine-garapon>

Pour se faire une idée de l'actualité le tag « droit justice » sur France Culture permet également de retrouver des thématiques intéressantes :

<https://www.franceculture.fr/droit-justice>

De même les sites de journaux comme *Le Monde*, *Le Figaro*, *Mediapart* etc. Certains sont accessibles via la base europresse disponible en vpn sur le site de la BU :

<https://nouveau-europresse-com.camphrier-1.grenet.fr/Pdf>

Bien entendu de nombreuses sources, plus académiques, sont disponibles sur CAIRN, notamment la souvent stimulante revue *Droit et société* (dont il faut regarder les débats et variétés en outre du dossier), mais également les recherches par mots, thèmes sur l'ensemble de la base : <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe.htm>

Sur la culture pénale vous connaissez sans doute ce site/initiative éditoriale de mise en valeur des archives judiciaires du Ministère de la Justice, très bien illustré : <https://criminocorpus.org/fr/> ou sa version journal, plus savante et précise : <https://journals.openedition.org/criminocorpus/>

On peut voir également le site de *La Mission Droit et Justice*, et notamment sa revue *Les cahiers de la Justice*, dont le numéro de septembre 2020 est consacré aux évolutions du métier d'avocat : <http://www.gip-recherche-justice.fr/vient-de-paraitre/les-cahiers-de-la-justice-avocat-un-metier-en-transition/>

(Nous pourrions en parler lors d'une séance du cours) Le suivant est consacré à « l'office du juge » (idem).